

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

AP21
23
pe

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

“Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu’il les ait
oubliées.”

CHARLES NODIER

FEVRIER

3eme Volume, 2eme Livraison

MONTREAL
TYPOGRAPHIE DE LA “GAZETTE”

1884

ANTE LUCEM

AUX MEMBRES DE L'INSTITUT CANADIEN DE BOSTON

Qui pourrait raconter ces âges sans annales ?
Quel œil déchiffrera ces pages virginales
Où Dieu seul a posé son doigt mystérieux ?
Tout ce passé qui gît, sinistre ou glorieux,
Tout ce passé qui dort, heureux ou misérable,
Pans les bas-fonds perdus de l'ombre impénétrable,
Quel est-il ?

A ce sphinx sans couleur et sans nom,
Plus muet que tous ceux des sables de Memnon,
Et qui, de notre histoire encombrant le portique,
Entr'ouvre dans la nuit son œil énigmatique,—
A tant de siècles morts, l'un par l'autre effacé,
Qui donc arrachera le grand mot du passé ?

Hélas ! n'y songeons point ! En vain la main de l'homme
Joue avec les débris de la Grèce et de Rome ;
Nul bras n'ébranlera le socle redouté
Qui depuis si longtemps, rigide majesté,
Plus lourd que les menhirs de l'époque celtique,
Pèse, ô vieux Canada, sur le sépulchre antique
Où, dans le morne oubli de l'engloutissement,
Ton tragique secret dort éternellement !

Ce secret, ô savants, ni vos travaux sans nombre,
 Ni vos soirs sans sommeil n'en découvriront l'ombre.
 Pas un jalon au bord de ce gouffre béant !
 Pas un phare au-dessus de ce noir océan !
 Point d'histoire !... Une nuit sans lune et sans étoiles,
 Dont jamais œil humain ne percera les voiles !

Et cependant le globe au loin fermente et bout.
 La-bas, au grand soleil, l'humanité debout,
 Un reflet d'or au fer de sa lance guerrière,
 Dans l'éclair et le bruit dévore sa carrière.
 Là, tout germe, tout naît, tout s'anime et grandit.
 Du haut des panthéons dont le front respandit,
 La trompette à la bouche, on voit les Renommées,
 Dans l'éblouissement des gloires enflammées,
 Pour l'immortalité jeter aux quatre vents
 Le nom des héros morts et des héros vivants.
 Pour que dans le passé l'avenir sache lire,
 Des poètes divins ont accordé leur lyre,
 Et mêlent, dans l'éclat de leurs chants souverains,
 Les clameurs d'autrefois aux bruits contemporains.
 Le Progrès, dans son antre où maint flambeau s'allume,
 Sous son marteau puissant fait résonner l'enclume
 Où se forge déjà la balance des droits,
 Où pèseront plus tard les peuples et les rois.
 La Science commence à voir au fond des choses.
 Les Arts, ces nobles fleurs au vent du ciel écloses,
 Entr'ouvrent leur corolle au fronton des palais.
 Que dis-je ? La Nature elle-même, aux reflets
 Des nouvelles clartés que chaque âge lui verse,
 Sourit plus maternelle en sa grâce diverse.
 La mamelle épuisée à nourrir ses enfants,
 Dans des élans de joie et d'amour triomphants,
 Elle s'ouvre le flanc pour sa progéniture ;
 Et, dans son noble orgueil — sainte et grande Nature ! —
 Mêle son cri sublime à l'hymne solennel
 Qui monte tous les jours de l'homme à l'Éternel.

Pourquoi cette antithèse et ce contraste immense ?
 Celui par qui tout meurt et par qui tout commence,
 Par qui tout se révèle ou tout reste scellé,
 Celui qui fit les fleurs et l'azur constellé,
 Qui veut que tout renaisse et veut que tout s'effondre,
 Arbitre sans appel, pourrait seul nous répondre !

Aux bords ensoleillés de ton beau Saint-Laurent,
 Ou sous l'ombre des bois au rythme murmurant
 Qui te prêtent leur sombre et riche draperie,
 Quand le désœuvrement conduit ma rêverie,
 O beau pays, dont j'aime à sonder le destin,
 Je remonte souvent vers ce passé lointain.
 Je parcours en esprit tes vastes solitudes ;
 Je toise de tes monts les fières altitudes ;
 Je me penche au-dessus de tes grands lacs sans fond ;
 Je mesure les flots du rapide profond ;
 Et, devant ce spectacle, impondérable atome,
 De ces jours sans soleil j'évoque le fantôme.

Tout change à mes regards ; le présent disparaît ;
 Nos villes à leur tour font place à la forêt ;
 Tout retombe en oubli, tout redevient sauvage ;
 Nul pas civilisé n'a foulé le rivage
 Du grand fleuve qui roule, énorme et gracieux,
 Sa vague immaculée à la clarté des cieux !
 De ton tiède Midi jusqu'aux glaces du pôle,
 Tes hauts pics n'ont encor porté sur leur épaule,
 O Canada, connu du seul oiseau de l'air,
 Que l'ombre de la nue et le choc de l'éclair :
 Tout dort enveloppé d'un mystère farouche ;
 Seul, parfois, quelque masque au regard sombre et louche,
 Effaré, menaçant comme un fauve aux abois,
 Apparaît tout à coup dans la nuit des grands bois !...
 Quels tableaux ! —

Et devant cette nature immense,
 Dans un rêve profond qui toujours recommence,
 Je crois entendre encor bourdonner dans les airs

Les cent bruits que le vent mêle, au fond des déserts,
Aux tonnerres que roule au loin la cataracte.

Puis, je tombe à genoux : — sublime et dernier acte !
Ou prologue plutôt du drame éblouissant
Qui va donner un peuple à ce pays naissant,—
Sur ces bords inconnus pour le reste du monde,
Sur ces flots que jamais n'a pollué la sonde,
Sur ces parages pleins d'une vague terreur,
Sur cette terre vierge où plane en son horreur
Le mystère sacré des ténèbres premières,
J'ai vu surgir, foyers de toutes les lumières,
Dans un rayonnement de splendeurs infini,
Le soleil de la France et son drapeau béni !

ENVOI

Enfants du Canada, fils de la vieille France,
Qui vivez étrangers sous un autre horizon,
Vous pouvez réclamer de ce double blason
La noble et franche indépendance.

Non seulement la France a porté la clarté
Jusqu'aux confins perdus de l'univers sauvage ;
Elle a jeté partout, terrassant l'esclavage,
Le germe de la liberté.

Vous avez — je le sais — conservé ce prestige ;
Votre Institut s'en montre inflexible soutien ;
Vous portez pour devise un mot fier et chrétien :
Ajoutez-y : *Noblesse oblige !*

LOUIS FRÉCHETTE.

LÉON XIII

Aujourd'hui, 20 février, Léon XIII commence la septième année d'un pontificat qui occupera dans l'histoire une place d'honneur. Un tel anniversaire ne saurait passer inaperçu pour les cœurs catholiques ; nous devons nous réjouir comme dans une famille les enfants se réjouissent en fêtant leur père, comme dans un état les sujets se réjouissent en fêtant leur roi. C'est le moment de compatir à la bonté abreuvée d'amertume, de proclamer les droits de la faiblesse opprimée et de nous rallier tous avec confiance autour de ce vieux drapeau pontifical que des méchants ont pu trouer de leurs balles mais qui n'en est pas moins resté l'emblème immaculé de la vertu et de l'honneur.

En ce jour, le nom de Léon XIII a été sur toutes les lèvres sacerdotales, et, à l'heure du sacrifice eucharistique, de l'humble chapelle du missionnaire comme des grandes basiliques, une même prière est montée vers le ciel pour le chef de la Catholicité : "O Dieu, le Père et le guide de tous les fidèles, regardez d'un œil favorable votre serviteur Léon que vous avez placé à la tête de votre Église, et accordez-lui, nous vous en supplions, la grâce de l'édifier par ses paroles et ses exemples, afin qu'il parvienne un jour à la vie éternelle avec le troupeau qui lui a été confié."

A Rome, que s'est-il passé ? Les cardinaux se sont réunis auprès du trône de ce souverain sans égal qui se dit le serviteur des serviteurs de Dieu. Ils ont

incliné leur pourpre brillante devant la blanche soutane d'un vieillard. Admirable contraste qui résume toute l'histoire de l'Eglise ; car c'est bien ainsi que nous apparaît l'Eglise depuis dix-neuf cents ans : aux jours de paix, drapée dans sa blanche robe de vierge, aux jours de guerre, tout empourprée du sang de ses martyrs !

Ces premiers dignitaires de la société chrétienne, ces hommes qui portent à leur front la triple auréole de l'autorité, de la science et de la vertu, ont demandé une bénédiction, une parole d'encouragement et de doctrine à l'infaillible Docteur chargé de les *confirmer* tous : *Confirma fratres !*

Ce qu'a fait le Sacré Collège, les représentants des nations catholiques l'ont fait également. Ils ont partagé les tristesses et les espérances du Pontife ; avec l'hommage d'un attachement inviolable ils lui ont offert leurs félicitations et leurs vœux.

Est-ce là un spectacle ordinaire ? Non assurément. Le monde a vu aujourd'hui, au déclin de notre siècle, ce qui dans tous les siècles antérieurs a fait l'étonnement et le désespoir de l'incrédulité : la sainteté, la grandeur, la force, le génie prosternés au pied d'un trône, le plus faible en apparence et pourtant le plus solide de l'univers.

Pendant que ces scènes grandioses se passaient au Vatican, un autre prince, au Quirinal, devait, il nous semble, être en proie à l'inquiétude et au remords. Tout

à l'heure, dans les rues de Rome, il a pu voir la foule qui se portait vers Saint-Pierre et il s'est demandé s'il pouvait vraiment appeler ce peuple son peuple? De retour dans son palais, en songeant aux hommages dont Léon XIII était l'objet, il a dû se dire: "Ce pape ainsi vénéré ne voit en moi qu'un spoliateur. Il a lancé contre moi des anathèmes; il proteste toujours avec énergie et fierté contre la victoire qui valut à mon père le titre de roi d'Italie, et sa protestation, l'univers catholique l'entend et la répète. Ce palais que j'habite, il le revendique comme sa propriété. Et, de fait, comment en ai-je pris possession? Par la force des armes? Mais la force des armes suffit-elle pour constituer un droit? Ces salles spacieuses où vit ma famille ne voyaient autrefois que les princes de l'Eglise et leurs serviteurs fidèles. Ici fut tenu plus d'un conclave; ici fut élu plus d'un Pontife! Je suis donc dans un domicile violé....."

Au-dessus de la porte du palais est une statue de la Vierge. Elle souriait jadis en voyant passer les papes; maintenant elle pleure, et Humbert détourne les yeux pour ne pas la voir... il est si dût de regarder en face la mère de celui qu'on a persécuté!

Si le roi d'Italie s'est demandé quel sera le dénouement de l'état de choses que le Saint-Siège subit depuis treize ans, il n'a pas répondu à cette question sans frémir. Tant de couronnes sont venues se briser au pied du trône pontifical! Tant d'efforts se sont déjà vainement conjurés contre lui! Sans doute la papauté a connu des ennemis terribles; mais citez-nous donc les noms de ses vainqueurs! Ses prétendus vainqueurs, c'est elle qui les a enterrés tous. Au moment même où d'une voix orgueilleuse ils entonnaient leur chant de triomphe, le Galiléen, suivant un mot célèbre, faisait

un cercueil : un cercueil pour Dioclétien qui se félicitait d'avoir aboli le nom chrétien sur la terre ; un cercueil sur un rocher désert de l'Atlantique pour le fier potentat qui avait dit un jour : "Le pape pense-t-il que les armes tomberont des mains de mes soldats" ; un cercueil, à Rome même, pour Victor Emmanuel qui, cinq semaines auparavant, signait un décret réglant les funérailles de Pie IX ! Voilà l'histoire.

Humbert peut-il évoquer ces souvenirs sans en être tourmenté ? Ah ! qui sait si le linceul qui enveloppera son corps ne sera pas le linceul de la royauté Italienne ? Quoi qu'il en soit, Léon XIII, comblé des vœux de l'univers catholique, commence aujourd'hui une année nouvelle sur ce trône où l'ont précédé plus de deux cent cinquante papes, et, vieillard désarmé, il peut lancer à tous ses ennemis ce défi solennel que l'avenir ne démentira pas : "Vous avez beau faire vous ne vaincrez point. Je sais que je ne suis pas immortel, mais je sais aussi que le tombeau dans lequel se couchera Léon XIII ne sera pas le tombeau de la papauté."



Pendant que j'écris ces lignes, que de grands et chers souvenirs viennent assaillir mon esprit ! Cet avènement au trône pontifical dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire, il m'a été donné de le contempler de mes yeux. Me permettra-t-on de rappeler les émotions qui agitèrent alors mon cœur ?

Nous étions au début de 1878. Depuis plusieurs semaines, on parlait partout de la maladie de Pie IX. Personne cependant ne voulait croire au danger, il nous

semblait tant que ce Père bien-aimé ne devait pas mourir encore !

Le 2 février fut un jour d'espérance. Pie IX se sentit assez de force pour réunir autour de lui des cardinaux, des évêques, des prêtres de Rome, des représentants des Ordres religieux et des Universités. Son discours fut le plus touchant des adieux, le sublime testament de son cœur. Six jours après le grand pape était mort...

Que l'on se rappelle les alarmes causées par les dépêches transmises alors au Canada et l'on comprendra sans peine les inquiétudes et les angoisses de ceux qui, pendant ce temps, habitaient la Ville Éternelle. Certes, à n'envisager que le côté humain des choses, il y avait raison de s'attrister et de craindre. Les complots se tramaient dans l'ombre, les ennemis de l'Église chantaient victoire sur la tombe du pape défunt ; chacun se demandait ce qu'allait faire l'Italie, ce qu'allaient faire les gouvernements européens.

Et le peuple croyant priait !

Et Dieu accomplit son œuvre. Les cardinaux arrivent. Le conclave se tient à Rome même, et nulle puissance ne s'y oppose. À peine le nombre d'heures que le Christ avait passées dans le sépulcre s'est-il écoulé que la grande nouvelle se répand dans la ville avec la rapidité de l'éclair : "Le cardinal Pecci est pape !" Soudain du balcon extérieur de Saint-Pierre retentissent les paroles chantées autrefois par les anges au-dessus du berceau du Sauveur : "*Annuntio vobis gaudium magnum*, je vous annonce une grande joie !" C'était, en effet, une joie bien grande : l'Église n'était plus veuve, la Vérité possédait sur la terre son infail-

libre gardien, le Christ avait un vicaire parmi les hommes, les catholiques avaient retrouvé un père et les Romains un roi !

Voici la foule qui envahit la place du Vatican. Elle est là, le regard tourné vers la cathédrale du monde, foulant de ses pieds la poussière des martyrs et attendant le moment où elle pourra s'incliner sous la main de l'élu de Dieu. Vain espoir ! Léon XIII ne paraîtra pas là. Un jour, il s'en souvient, son prédécesseur s'était montré à une fenêtre de son palais et ceux qui l'avaient acclamé s'étaient vu condamner à la prison. Lui-même, du reste, n'a-t-il pas fait demander aux autorités civiles si elles se chargeront de maintenir l'ordre, dans le cas où il voudra se présenter au peuple ? Et qu'ont répondu les autorités ? " Nous ne promettons rien, nous ne serons pas responsables des émeutes qui pourront survenir." Abstention hostile qui enseignait à l'univers le cas qu'il devait faire de la fameuse loi des garanties, loi dérisoire qui ne garantissait rien, pas même l'ordre sur une place publique, loi justement flétrie à la chambre Italienne par ces paroles d'un courageux député : " La loi des garanties me rappelle l'*Ave Rabbi Rex Judæorum*, par lequel on saluait le Christ après l'avoir suspendu à la croix ! "

Sans doute, Léon XIII bénira ses fils et ses sujets ; mais il les bénira à l'intérieur de Saint-Pierre, asile sacré que la haine de ses ennemis n'a pas encore profané. Trente mille hommes s'y sont déjà précipités, émus, anxieux, inquiets. Saint-Pierre ! la basilique royale, l'œuvre de toutes les générations catholiques, des riches et des pauvres, des princes et des peuples, voilà le temple où le nouveau Pontife va faire le premier acte solennel de son autorité. Le dôme qui le couronne rappelle cet admirable Panthéon dont Michel-Ange avait dit :

“Je le porterai dans les airs.” Il abrite un tombeau où repose un pauvre pécheur de Galilée que Néron fit autrefois mourir. Un jour auprès de ce tombeau, Guizot ne put s’empêcher de dire : “Ici, je sens que l’Eglise catholique est grande !” Si Guizot se fût trouvé là à cette heure dont nous parlons, il nous semble qu’il aurait dit davantage. Il aurait reconnu peut-être non-seulement la grandeur mais la divinité de cette Eglise, hors de laquelle il a vécu et il est mort. Il aurait compris la sublime promesse écrite en lettres d’or autour de la glorieuse coupole : “Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l’enfer ne prévauront point contre elle.” En vérité, nous ne croyons pas qu’il puisse être offert un spectacle plus propre à confirmer la foi dans les âmes où elle est vivante, à la réveiller dans celles où elle sommeille, à la ressusciter dans celles où elle est morte. En décrire la magnificence et la majesté serait difficile. Je n’ai rien oublié pourtant, mais il est des scènes, des émotions surtout que la plume ne peut rendre. J’aime mieux rappeler un mot célèbre de Silvio Pellico.

Se trouvant à Rome, il avait un jour gravi les sentiers qui conduisent aux bosquets enchanteurs du Pincio. De là son regard embrassait toutes les splendeurs de la Ville Eternelle. Autour de lui, la nature s’épanouissait en fleurs ; à ses pieds, il avait la Place du Peuple avec ses immortels souvenirs, et la Porte Flaminienne par laquelle tant de princes et de rois, pèlerins à Rome, avaient fait leur entrée solennelle. Au loin, à sa gauche, il apercevait le Janicule où le chef des Apôtres subit le martyre ; à sa droite le fameux pont Milvius où Constantin défit Maxence en faisant arborer à la tête de ses troupes le divin *labarum* qui, du haut du ciel, lui avait promis la victoire. Pellico, dans son âme d’artiste jouissait de ce panorama unique au monde.

Cependant, de l'autre côté du Tibre, là-bas, tout droit devant lui, était un monument qui, plus que les autres semblait captiver ses regards et son cœur : c'était Saint-Pierre. Le philosophe chrétien s'en redisait à lui-même la merveilleuse histoire, il en admirait les proportions colossales..... jamais il n'avait si bien compris ce que peuvent le travail et le génie inspirés par la foi. En ce moment, l'astre du jour se couchait derrière le dôme du temple géant et l'illuminait de ses feux. Saisi d'enthousiasme, Pellico s'écria : " Que le ciel soit béni de placer sous mon regard le plus grand chef-d'œuvre des hommes et le plus grand chef-d'œuvre de Dieu ! "

Quiconque a contemplé une fois le spectacle que j'ai essayé de décrire ne s'étonnera point des transports de Silvio Pellico. Cependant, ne se trompait-il pas ? Ce soleil qui brille sur le monde, il n'est pas sans taches et ne nous éclaire pas toujours. Après nous avoir donné sa lumière pendant quelques heures, il nous laisse plongés dans les ténèbres et s'en va visiter d'autres peuples. Je connais un soleil qui n'a pas de taches, astre de vérité, de justice, d'amour et de liberté sans cesse levé sur ce monde de grâce qui s'appelle l'Eglise, répandant toujours et sur toutes les nations à la fois la lumière et la chaleur. Ce soleil indéfectible, infiniment plus beau que celui qui jetait Pellico dans le ravissement, c'est la Papauté. Je le vis paraître dans toute sa majesté et sa gloire à l'entrée de la basilique vaticane..... *Lumen in celo!* Je le vis, et mon cœur ivre de joie l'acclama. Quel frémissement parmi la multitude qui se pressait dans le temple ! Quels cris spontanés, quel enthousiasme ! Ah ! c'est bien nous qui pouvions contempler alors le plus grand chef-d'œuvre des hommes et le plus grand chef-d'œuvre de Dieu.

Que de douces larmes coulèrent de tous les yeux et

comme la religion catholique nous apparut dans toute splendeur ! Léon XIII, entouré de quelques cardinaux était au balcon intérieur de St-Pierre ; la foule l'acclamait toujours. Enfin le silence se fit, tous les fronts s'inclinèrent, l'auguste Pontife leva les bras vers le ciel, et de cette voix qui désormais allait commander au monde entonna la formule de la bénédiction apostolique.

Le Vatican où il entra pour le conclave, Léon XIII n'en est point sorti. C'est de là qu'il a gouverné l'univers. Les six années de son règne qui finissent aujourd'hui ont vu s'accomplir des merveilles de zèle, de diplomatie, de courage et de charité. Qu'il vive cinq ans encore et il aura mérité le titre glorieux de pacificateur des peuples.

Quand il monta sur le trône, les ambassadeurs d'Autriche et de France composaient à peu près tout le corps diplomatique accrédité au Vatican. Aujourd'hui il reçoit des ambassadeurs ou des envoyés de toutes les puissances, sauf de la Belgique et de l'Italie. Plusieurs des gouvernements les plus hostiles ont abandonné leurs plans de guerre. L'ambassadeur de l'empire d'Allemagne, les diplomates de Russie, les députés plus ou moins avoués de Gladstone s'étonnent de gravir ensemble l'escalier du palais pontifical, et dernièrement le prince impérial d'Allemagne lui-même, le fils et héritier de l'empereur Guillaume est venu présenter ses hommages au chef suprême de la catholicité !

Au lieu d'attendre que les gouvernements vinsent à lui, Léon XIII est allé au-devant d'eux. Il ouvrit des

négociations. Celles-ci furent longues, souvent pénibles, mais le succès vint enfin les couronner. Une partie de l'Orient abjura le schisme à ses pieds ; voilà le rétablissement de la hiérarchie catholique devenu en Écosse un fait accompli ; la persécution s'apaise en Suisse ; l'Angleterre, cette *île des saints* si chère autrefois aux souverains Pontifes se rapproche de la Cour romaine et nous voyons enfin des évêques catholiques sur les sièges depuis longtemps vacants de la Pologne et de l'Allemagne.

En ce moment toutes les nations adressent au ciel les mêmes vœux pour le triomphe complet de l'Église. Léon XIII, plus confiant dans la prière que dans la sagesse humaine, demande à tous les fidèles de prier avec lui. Puissent ces supplications ardentes être entendues et exaucées. Puissions-nous voir bientôt l'Italie reconnaître les droits de la Papauté, et Léon XIII indépendant à Rome poursuivre sans entraves l'œuvre de régénération sociale, intellectuelle et morale à laquelle il a voué ses forces et sa vie !

L'abbé BRUCHÉSI.

LA LANGUE ACADIENNE

Un grand nombre de Français s'imaginent que les Canadiens parlent un jargon formé d'un peu de vieux français et de beaucoup d'Iroquois et d'Algonquin. Les Canadiens, de leur côté, affirmaient, jusqu'à ces derniers temps, et beaucoup le croient encore, que le langage des Acadiens est un patois à peu près inintelligible.

Les uns et les autres sont dans l'erreur. Il y a peu de départements en France où le paysan parle un français aussi pur qu'au Bas-Canada, et le patois proprement dit n'existe nulle part en Acadie.

L'idiome que parlent les Acadiens est une des branches les plus fécondes et les mieux conservées de la langue d'*Oïl*. C'est identiquement la langue qui se parlait au seizième siècle, et qui se parle encore aujourd'hui, dans l'Île-de-France, dans le Maine, la Touraine, l'Orléanais, la Champagne. De sorte que si nos origines acadiennes étaient perdues, nous pourrions toujours, au moyen de notre parler, les retracer jusqu'à leur source, et reconstituer notre blason français.

Ce n'est pas que la langue française ne se soit altérée sous quelques rapports, en Acadie, depuis 1604, ou plutôt depuis 1632, date véritable de la fondation du pays. Elle s'est altérée dans une certaine proportion au Canada, et même en France.

Les termes anglais désignant les inventions modernes, vapeur, chemin de fer, électricité, ont fait irruption de tous côtés dans le domaine de la langue

française, et ont été suivis de près, au Canada, par les termes du commerce, et, en France, par ceux du sport. Mais dans ses parties essentielles, dans sa physionomie toute française, dans son vocabulaire des choses du passé, dans ses locutions et tournures gauloises, dans ses proverbes, dans sa construction grammaticale et dans sa prononciation, le parler des Acadiens est ce qu'il était il y a deux siècles et demi.

Pour bien juger de la valeur intrinsèque et des ressources littéraires d'une langue nouvellement formée, il faut considérer ce qu'elle est susceptible de produire dans des mains habiles, et ne pas trop s'attarder à analyser ses formes grammaticales actuelles. Quand Rabelais a écrit *Pentagruel* et *Gargantua*, les lois de la langue française étaient encore tâtonnantes et indécises. Elles ne furent fixées qu'au siècle suivant. Chaucer est inintelligible pour la plupart des lecteurs anglais ; et c'est du chaos des dialectes italiens que Pétrarque a façonné la langue musicale par excellence des temps modernes. Une langue populaire est un joyau brut. Le lapidaire, c'est-à-dire l'écrivain de génie qui s'en empare, ne lui demande que la transparence de l'eau et la pureté des couleurs. C'est un bloc de marbre entre les mains d'un sculpteur. L'homme à l'équerre et au compas, le grammairien, vient ensuite et pose les règles.

Dans aucun pays du monde, le langage populaire n'est le langage limé, frotté et policé que nous trouvons dans les auteurs. Il n'en est que la matière première. Même à Rome, à côté du latin savant dont Cicéron et Virgile nous ont laissé les formes les plus parfaites, il y avait le latin du peuple, que Quintilien appelle *sermo quotidianus*, et que vraisemblablement plus d'un chevalier et d'un père conscrit parlaient. Ainsi, l'idiome acadien n'ayant jamais été écrit, il ne faut pas lui demander les constructions savantes de la grammaire.

Ce n'est pas là que gît sa richesse ; c'est dans ses locutions prises aux sources primitives de la langue et fidèlement conservées ; c'est dans le génie de certaines constructions naïves et savantes en même temps, et surtout dans son vocabulaire.

Le plus grand nombre des vocables acadiens se trouvent, quoique légèrement modifiés en certains cas, dans le dictionnaire de l'Académie ; d'autres ont retenu l'ancienne signification française et en sont demeurés là ; quelques-uns, à côté de l'acception primitive qui subsiste encore, ont reçu des applications nouvelles ; il y en a, de formation récente, qui viennent de l'anglais, et dont le travail d'assimilation est si complet que leurs éléments constitutifs disparaissent entièrement, comme *assouer*, pour *actioner*, *intenter un procès*, *sévérer* pour *arpenfer* ; mais ceux-là même qu'on ne trouve pas dans les grands dictionnaires ont conservé une physionomie, ou, comme dirait Montaigne, un *visaige* si français, qu'il est impossible de ne pas les reconnaître pour des fils de la grande et belle famille française. Les formes prototypiques et essentielles des mots, verbes et substantifs, sont identiquement celles de nos meilleurs vocables français, et cela suffit pour établir l'homogénéité des deux langues.

L'acadien se recrute, au reste, où le français s'est recruté, du celtique, du teuton, de l'anglo-saxon, du grec, du romain et du latin. Plusieurs mots acadiens ont même adouci les aspérités de leurs racines, que le français s'est incorporées sans les digérer, ceux surtout qui proviennent des langues du nord, tandis que d'autres voilent à peine sous une gaze transparente, les formes plus douces, les contours mieux arrondis des mots romans ou latins dont ils sortent. Ainsi nous disons *malfecteur* pour *malfacteur*, conservant et pronon-

çant le *c* étymologique du latin *malefactor*, comme cela se voit encore dans les vieux auteurs français. Nous disons aussi *escouer* pour *secouer*, du latin *executio*, *ajider* ou *aïder* pour *aider*, de *adjuvare*, *berbis* pour *brebis*, de *vervex* en basse latinité *berbe.c*, et en roman *berbitz*. Il est fort probable que le peuple de Rome, même du temps d'Horace, prononçait ce mot à peu près comme les Acadiens, puisque l'on trouve *berbitz* dans Pétrone.

Par contre le mot *brosse*, en anglais *brush*, et en allemand *burste*, qui vient du Germain, se prononce *brousse*, en Acadie, ce qui est plus doux ; et *abriter*, qui vient du vieux tudesque *birihan*, et selon Diez de l'Allemand *bergen*, prend la forme adoucie de *abrier*, qu'on retrouve dans l'ancien français.

Une particularité remarquable du parler acadien, c'est la tendance, bien plus prononcée que dans le parler canadien et français, à convertir la voyelle *o*, qui est comparativement dure, en la diphthongue *ou* qui est plus douce. Ainsi, contrairement à ce qui existe en français, les voyelles latines *o* et *u*, dans tous les mots en *omme* et en *onne*, où elles se sont conservées, se prononcent *ou*, en Acadie. Homme devient *houme*, pomme *poume*, bonne, *boune*. La règle ne s'applique qu'aux mots dérivés du latin, où les voyelles *o* et *u* formaient la pénultième, et qui ont une prononciation pleine en français. Lorsque le son est nasal en français, comme il arrive pour tous les dérivés des mots latins se terminant en *o*, la prononciation acadienne ne diffère pas de celle du conservatoire : *missio*, donne *mission*, à Shédiac comme à Paris, *cardo*, chardon, *nomen*, nom. Mais *bonus* qui, au masculin, fait *bon*, se prononce *boune* au féminin : une *boune poume*. Dans *bonne* le son est plein, tandis que dans *bon* il est nasal.

Cette permutation de l'*u* et de l'*o*, en *ou*, excepté pour les mots qui se terminent en *omme* et en *onne*, est très commune dans la langue française : *gula* a fait *goulu*, *goulot*, dérivés de *goule* ; *dubitare* a fait *douter*, *amor*, amour. Je trouve cependant une note discordante à cette harmonie : dans plusieurs endroits acadiens j'ai entendu prononcer *jornée* pour *journée*. C'est l'inverse de la loi que nous venons de constater. D'où vient cette exception ? Est-ce de ce que l'*u* de *diurnus* est long, et qu'il est bref dans *gula* et *dubitare* ? Ce ne peut pas être cela, cependant, puisque le mot même avec lequel j'ai commencé ma phrase, d'*ou*, vient de *unde*, qui est long, et se prononce en Acadie de la même manière qu'en France.

Ce qui est certain, c'est que l'*o* latin (et roman) se pronçait *ou*, et que la prononciation de l'*u* ne différait guère de celle de l'*o*. Par conséquent *houme* est plus près de son radical *homo* que *homme*, et *boune*, de *bona* que *bonne*. Au reste, on pronçait *houme*, que l'on écrivait *hom*, *home*, au Moyen-Age, et même au XVIIe siècle. Rabelais écrit *marmouner* (mot conservé en Acadie pour *marmotter*) *entouner* pour *entonner*, *gabiouner* pour *gabionner* ; et grand nombre d'autres écrivains antérieurs au XVIIe siècle écrivent comme lui. Ces mots se pronçaient alors à l'acadienne, et se prononcent encore aussi dans plusieurs provinces de France, notamment en Berry.

Pour ce qui est du parler en général, la prononciation n'est certainement pas moins française en Acadie qu'au Canada. J'ose même dire qu'elle se rapproche davantage de la prononciation des environs de Tours et du centre de la France, laquelle est à peu près celle du théâtre de Molière. La prononciation canadienne est

p ma

Le caractère normand du parler canadien se montre surtout dans les mots terminés en *oi*, *moi*, *toi*, *droit*, *je crois*, que le peuple et, quelques fois, les personnes instruites, prononcent *moé*, *toé*, *draitte*, ou *drette*, *je croé* ou *je creis*. C'est encore ainsi que les habitants du Guernesey prononcent ces mots. Disons en passant, que *roi*, *loi*, etc., se sont prononcés primitivement *rey*, *ley*, *rei*, *lei*, et qu'il n'y a pas encore bien des siècles que l'on disait *aveïne* pour *avoine*, du latin *avena*, à la cour de France. Il est même resté de cette prononciation *Avesnes* (pour *avoine*) nom du chef-lieu de l'arrondissement du Nord. On sait, au reste, l'influence qu'a eue le parler de la cour des ducs de Normandie sur celle des rois de France ; et si langue d'Oïl a prévalu sur la langue d'Oc, cela est dû incontestablement à la prépondérance politique du nord.

Il y a aussi une différence notable entre la prononciation acadienne, et la prononciation canadienne des lettres *gu*, *qu*, *dî*, *tu*, suivies d'une voyelle. Parmi le peuple du Canada la prononciation de ces mots est indécise. Elle prend souvent une forme dure, *cuyau* pour *tuyau*, le bon *yeu* pour le bon Dieu, *ti* pour *qui*, un *yeux*, ou quelque chose d'approchant, pour un *gueux*, le *yable* pour le diable. Dans mon pays la prononciation de ces mots s'adoucit à la manière italienne et romane : qui se prononce *tchi*, comme le *ci* italien dans *cicerone* et le *ch* anglais dans *chip*. Le *gu* de *gueux* se prononce comme le *g* anglais dans *gin*.

Mais comme je me propose de faire une étude sur cette particularité de prononciation, je n'en dirai pas davantage ici.

Le langage canadien a un point de supériorité sur le parler acadien, c'est la conjugaison des verbes. Notre conjugaison, en Acadie, est défectueuse et très primi-

tive. Sauf les auxiliaires, tous nos verbes, ou à peu près, se conjuguent régulièrement dans tous leurs temps, et nous n'avons du subjonctif que le présent. De plus le *j'ons* et le *j'avons* se sont conservés dans plusieurs centres acadiens. *J'ai, tu as, ou t'as, il a, j'avons, vous avez, ils ont ou ils avont.* Par contre, l'emploi du pronom indéfini *on* pour nous, est bien moins répandu qu'au Canada.

Mais ce n'est pas, comme je l'ai dit plus haut, dans les finesses de la grammaire qu'il faut chercher la physiologie native d'une langue qui n'a jamais été écrite, c'est dans son vocabulaire et dans l'ordonnance, la formation naturelle de sa phrase. Voyez quel parti George Sand a su tirer du patois du nord de la France dans la *Petite Fadette* et dans *Francois le Champi*? Quel arôme champêtre dans ce parler naïf, primitif, simple, limpide, diaphane, comme l'âme des paysans qu'elle met en scène! "Retirance" pour logis, "oubliance" pour oubli, "le feu-follet ne fait du mal qu'à ceux qu'il épeure," "Madelon était bien malcontente de lui," toutes ces expressions et une foule d'autres, que l'Académie n'admet pas, et qui ressemblent, sous la plume charmeresse de George Sand à du français le plus pur, donnent une suavité infinie à ses deux petits romans.

J'ai souvent rêvé de réhabiliter de cette manière nos mots acadiens les plus expressifs, nos locutions les plus gauloises. N'ayant ni les moyens, ni les talents nécessaires pour écrire un roman, j'ai fait de la compilation, et quelques fois de l'étymologie. Rabelais seul m'a donné trois ou quatre cents mots et tours acadiens, dont le dictionnaire des Quarante ne fait pas mention. Quel travail intéressant et utile ce serait de retracer l'histoire de nos mots et locutions, à peu près comme M. Tanguay a reconstruit la généalogie de nos familles!

Charles Nodier nous dit qu'il faut chercher dans les patois toutes les origines de la langue française, et Nisara veut "un garde-des-sceaux de l'étymologie." Il est certain qu'il y a, au Canada et en Acadie, une mine considérable, inépuisable de mots et de locutions à exploiter ; et si jamais notre littérature nationale attire sérieusement l'attention des littératures étrangères, et s'impose à celle de la France, ce sera quand nos écrivains sauront judicieusement tirer parti des richesses ignorées de notre idiome, et insérer dans leurs œuvres d'art, comme des bijoux précieux exhumés de la poussière de l'antiquité, nos belles et vieilles locutions françaises.

PASCAL POIRIER.

L'ISLE AUX DÉMONS

(Suite)

IV

FATALITÉ

Dans les vastes fourmilières humaines telles que Paris, les plus grands évènements ne laissent qu'une impression d'un moment, et les faits ordinaires se perdent, comme les eaux d'une chute, dans ce torrent qui emporte les hommes et les choses et qu'on appelle le temps. Chaque année, l'oubli enveloppe le passé dans son éternel linceul et souvent fait disparaître jusqu'aux traces de ce qui a été. Les mois viennent tour à tour, avec des décors différents, apporter leurs plaisirs et leurs tristesses, leurs fleurs et leurs deuils. Et quand le dernier jour de l'un s'en va, le premier de l'autre fait oublier celui qui n'est plus.

Aussi depuis deux mois qu'il parcourait Paris, à la recherche du mystère qui avait environné la mort de Georges de Roberval, M. de Kermer s'était-il heurté à l'indifférence de ceux qui auraient pu le renseigner. Personne n'avait songé à savoir ce qu'étaient devenus les acteurs du drame dont M. de Roberval avait été la victime. Tout ce que put apprendre Gontran fut que M. de Forgues avait été tué par un officier de marine,

le surlendemain du crime, pour avoir voulu accuser du meurtre de Georges un gentilhomme dont on ignorait le nom.

Gontran se perdait dans mille suppositions que la raison lui faisait bientôt rejeter ; une seule, qui eût été la vraie, ne lui vint pas à l'esprit. Et il se demandait ce qui avait pu pousser Henri de Forgues à le calomnier auprès de Mademoiselle de Roberval.

Gontran de Kermer pensait toujours à cette belle jeune fille qu'il avait connue en Bretagne. Le souvenir de Marguerite, si douce, si fière, si résignée dans la mélancolie de son existence, était profondément gravé en lui. Il aimait d'un amour qui touchait à l'adoration, comme on aime d'un premier amour.

Ce qu'il éprouvait, ce n'était pas cette passion ardente, enthousiaste qu'on rencontre souvent, mais il sentait couler dans ses veines une flamme douce qui pouvait le tuer en s'arrêtant. Gontran n'avait plus qu'une ambition, qu'un désir, qu'une espérance, se faire aimer de Mademoiselle de Roberval, lui rendre le bonheur, pouvoir lui consacrer sa vie.

Mais il s'appelait Gontran de Kermer, et ce nom était pour la jeune fille celui du meurtrier de son frère. Il fallait donc découvrir l'assassin et cette tâche devenait chaque jour plus difficile. Le jeune homme se roidissait contre les obstacles et son énergie grandissait en raison des difficultés. Les jours passaient sans amener rien de nouveau. Gontran se cramponnait à un dernier espoir, retrouver l'officier de marine ; mais celui-ci était à l'étranger, et il fallait attendre que le temps livrât la clef du mystère.

Tant qu'il put travailler, chercher, s'occuper, M. de

Kermer se sentit du courage, de l'ardeur ; mais dès l'instant où il fut réduit à l'impuissance, et qu'attendre devint son unique occupation, il se courba sous le désœuvrement. Il était las de cette lutte stérile de chaque heure ; il ne pouvait plus refouler son amour qui lui faisait impitoyablement désirer revoir Mademoiselle de Roberval.

Un jour, il se décida à partir pour la Bretagne.

—Je dirai mon nom, se répétait-il, je protesterai de mon innocence, je lui parlerai de mon amour. Elle aura foi en moi et je lui donnerai ma vie.

Au moment du départ, il hésita. Quelques jours se passèrent.

Enfin, un soir, plus abattu, plus découragé que jamais, se révoltant contre la destinée, ne pouvant plus vivre dans une telle anxiété, il écrivit cette lettre :

“ MADemoiselle,

“ Après avoir en vain épuisé toutes les recherches et
“ obtenu la certitude que le temps seul pourra dévoiler
“ le secret que j'ai demandé à tous les échos, je viens
“ vous apporter, à l'encontre de la lettre de M. de
“ Forgues, le témoignage d'un homme d'honneur, vic-
“ time d'une odieuse calomnie.

“ Lorsque je reçus l'hospitalité au château d'Yvonie
“ je revenais d'une mission secrète que m'avait confiée
“ le Roi, et pour le succès de laquelle je dus prendre
“ un nom d'emprunt que je portais encore alors. C'est
“ la raison qui m'a fait garder le silence au Carrefour-
“ du-Maudit, quand vous avez appris à Gontran de
“ Kermer lui-même qu'il était l'assassin de Georges de
“ Roberval dont il ignorait la mort.

“Celui qui m’a accusé a emporté dans la tombe le secret de sa perfidie. Un seul homme aujourd’hui pourrait peut-être révéler la vérité : c’est un officier de marine qui a tué M. de Forgues après l’avoir provoqué, la veille, comme un lâche et un misérable. Mais cet homme est parti il y a neuf mois, et il voyage maintenant à l’étranger.

“Je ne veux pas ici protester de mon innocence. Mon nom, mon affirmation, l’amitié que m’a toujours témoignée Georges, et plus que cela, l’intuition de la vérité de mes paroles, doivent vous dire que je n’ai pu me rendre coupable d’un pareil forfait.

“Maintenant, Mademoiselle, vous savez le respect, l’amour que j’ai pour vous, amour profond, sacré, irrésistible, qui me prend chacune de mes pensées et fait de moi l’ombre attachée à votre souvenir. J’ignore quels sont les sentiments que j’ai pu vous inspirer, mais je vous conjure de ne pas briser l’espérance dans mon âme, car ce serait une vie atroce que celle d’où je devrais bannir votre nom. Dites-moi que vous ne croyez point à la honte de Gontran de Kermer, dites-moi que vous avez oublié la haine deux ans nourrie contre le nom que je porte. Mais dites-moi surtout que vous ne repoussez pas mon dévouement, mon amour. J’ai besoin d’apprendre ces choses de votre part pour que la paix revienne dans mon cœur. Dites-les moi, et je vous bénirai à genoux, vous aujourd’hui l’ange de l’espérance, demain peut-être la source de mon désespoir.

“GONTRAN DE KERMER.”

Après le départ de Gontran, Mademoiselle de Roberval était demeurée plus sombre que jamais. Le Comte eut beau chercher pour elle la distraction dans de lon-

gues courses à travers les bois, dans la visite des chaumières et des hameaux, le sourire qu'elle avait parfois encore jusque-là, ne revint plus sur sa bouche. Elle n'avait pas dit au vieillard la cause du brusque départ de M. de Ruvert, et lui, devinant que là était sa souffrance, ne l'avait pas interrogée. Seulement il s'apercevait de plus en plus chaque jour du vide immense que le départ de l'étranger avait laissé au cœur de sa pupille.

En effet, depuis lors, Marguerite ne songeait qu'à ce beau cavalier qu'elle aimait, et dont elle ignorait le secret. Elle croyait à sa loyauté comme elle croyait en Dieu. Sans pouvoir expliquer la raison de son brusque départ, elle savait qu'il était parti sous le coup de la fatalité et elle attendait son retour avec confiance. Toutefois le temps se passait sans nouvelles et la jeune fille souffrait de ce silence dont elle ne savait pas la cause.

Un matin, le facteur apporta une large enveloppe scellée de noir. Le cachet portait pour devise : "Loyal en tout." Le Comte remit lui-même la lettre à Mademoiselle de Roberval dont la figure s'illumina et qui courut s'enfermer dans sa chambre.

Avant de le briser, Marguerite contempla un instant le sceau sur lequel le mot : Loyal, se détachait au-dessous des armes. Enfin elle le rompit et parcourut févreusement la lettre de Gontran, qu'elle relut aussitôt.

Quand elle eut fini ses yeux se remplirent de larmes. Elle resta longtemps le regard perdu dans le vide, sans pensée, presque inconsciente. Puis tout à coup elle fondit en sanglots et tomba à genoux. Ses lèvres ne remuèrent pas, mais la Vierge entendit la prière de la jeune fille.

Après un instant, Mademoiselle de Roberval se releva plus calme et s'appuyant sur une petite table qui lui servait de secrétaire, elle écrivit :

“ Monsieur de KERMER,

“ Dans l'incertitude où je suis sur les faits qui ont entouré la mort de mon frère, il est de mon devoir de mettre fin à des relations que dans d'autres circonstances j'eusse été heureuse de continuer avec vous. Merci de l'intérêt que vous me témoignez mais que tout soit fini entre nous. La tombe a emporté un bonheur qu'elle seule pourra me rendre. Adieu.

“ MARGUERITE DE ROBERVAL.”

La jeune fille remit elle-même la lettre au vieillard.

— A Gontran de Kermer, l'assassin de.....

— Non, mon oncle, Gontran de Kermer, à qui vous avez donné l'hospitalité dans la personne de M. de Ruvert, n'est pas l'assassin de mon frère.

— Alors, quel est le meurtrier ?

— Dieu le sait !

Ce fut tout. La lettre fut expédiée et on ne parla plus de ces choses au château.

Sur la fin de l'hiver, le Comte Yvon, brisé par les chagrins et par les ans, s'éteignit doucement entre les bras de sa pupille. Mademoiselle de Roberval tombait sous la tutelle du marquis de LaRoque, un cousin, qui partait bientôt pour l'Amérique et qui proposa à la jeune fille un voyage au Canada. Marguerite accepta et se prépara dès lors à quitter la Bretagne.

V

EN MER.

A l'époque des voyages de Jacques Cartier au Canada, l'Europe s'agitait depuis près d'un siècle au bruit des découvertes d'outre-mer. Le nouveau continent, dont on proclamait la beauté, la richesse et la grandeur, apparaissait avec le prestige de l'inconnu et s'entourait du charme mystérieux des créations étranges. Une curiosité sans bornes poussait les esprits vers la jeune Amérique, et déjà germait ce mouvement fécond qui devait faire se rencontrer plus tard les vieilles puissances aux champs de gloire du Nouveau-Monde.

L'avenir réservait aux races du Midi cette partie de l'Amérique où le soleil est plus ardent, la nature plus expansive. Et il gardait à celles du Nord l'autre moitié, à elle seule plus grande que l'Europe, qui devait être un jour le foyer de l'industrie du monde, le sol du progrès et la terre de la liberté.

L'heure n'avait pas encore sonné pour l'accomplissement de ces événements, mais l'œuvre de préparation, le travail d'enfantement se faisait peu à peu. Chaque pays de l'Europe marchait déjà dans la direction de ses destinées. Pendant que l'Espagne envoyait Fernand Cortez à la conquête du Mexique, la France dirigeait ses expéditions vers les rivages du Nord-Amérique.

Jacques Cartier, à son retour d'un premier voyage au Canada, avait ramené avec lui le roi Donnacona dont les récits merveilleux créèrent une profonde impression

à la cour de France. François I voulut tenter l'établissement d'une colonie en Amérique et nomma, dans ce but, le marquis de LaRoque, sieur de Roberval, " vice-roi et lieutenant-général des terres du Canada."

Toutefois, ce ne fut que deux ans après l'octroi des Lettres-Patentes qui créaient ce poste, que M. de Roberval put quitter la France. Il fit voile le 16 avril 1542 de la Rochelle, suivi par deux bâtiments chargés des hommes et des choses nécessaires à l'établissement d'une colonie.

Les navires de ce temps étaient loin d'offrir ce confort et d'avoir ces dimensions qui font de nos vaisseaux d'aujourd'hui de véritables palais flottants. Un historien raconte de ceux du marquis de la Roche* qu'ils étaient si petits qu'on pouvait se laver les mains à la mer, par-dessus bord. On avait préparé dans le navire du vice-roi deux cabines dont l'une pour ce dernier, et l'autre pour Mademoiselle de Roberval qui était à bord.

Marguerite n'avait guère changé depuis les lugubres évènements de l'hiver. C'était toujours la douce jeune fille que nous avons connue en Bretagne. Seulement la souffrance avait posé une nouvelle empreinte sur sa figure et ses yeux gardaient la sombre expression du malheur. Mademoiselle de Roberval se tenait à l'écart. A la tombée du jour, elle montait sur le pont, au bras du marquis de LaRoque, regardait distraitement les derniers reflets du couchant sur la mer et redescendait à sa cabine.

Le temps n'avait ni effacé, ni diminué chez elle le

* Il ne faut pas confondre le marquis de LaRoque, sieur de Roberval, avec le marquis de la Roche qui tenta de fonder une colonie sur l'île de Sable, en 1598.

souvenir de Gontran de Kermer. L'étincelle divine venue du cœur du jeune homme à celui de la jeune fille, la consumait lentement. Elle prenait un âpre plaisir à souffrir ainsi, à évoquer chacun des instants passés près de Gontran au château d'Yvonie. C'était à peine maintenant si elle pleurait son frère ; le deuil de son amour perdu avait absorbé celui d'une affection morte.

Du jour où elle rencontra M. de Kermer, elle sentit que sa vie n'en faisait plus qu'une avec celle de Gontran, que les battements de leurs cœurs étaient les mêmes et que l'heure où l'un des chaînons qui liaient leurs existences se briserait, serait une heure fatale.

Ce chaînon avait été brisé par le destin. Et depuis, l'éloignement se faisait de plus en plus grand, l'amertume plus profonde, l'avenir plus sombre.

La vie apparaissait maintenant aux yeux de la jeune fille, ainsi qu'une route aride et montueuse qu'elle devait gravir sans appui pour arriver bientôt à l'isolement complet. De quelque côté qu'elle tournât les yeux, le même abandon l'environnait, la même solitude, la même désolation. La séparation était pour elle un abîme infranchissable qui la tenait désormais prisonnière du malheur.

Qu'étaient devenues ses premières années, âge de bonheur, où tout était bon et riant dans sa vie, où la poésie et l'espérance berçaient ses rêves d'enfant, où l'insouciance dorait ses jours ? Ses larmes seules répondaient à cette muette interrogation.



Le commandement de l'un des navires de la suite du vice-roi, avait été confié à un officier de marine que son expérience et un voyage antérieur en Amérique recommandaient tout particulièrement pour ce poste. A la démarche de cet officier, à ses relations avec les gens de bord, on reconnaissait en lui un de ces élégants et intrépides marins, comme la France en sait produire, aussi calmes et courageux à l'heure du danger que courtois et spirituels camarades dans la vie de chaque jour. On le nommait le lieutenant Brunelle.

Cet homme, nous l'avons déjà rencontré ; nous l'avons vu un jour se lever entre l'innocence et le crime, et venger la mort de Georges de Roberval.

Par un de ces enchaînements secrets dont Dieu tient les trames et qui produisent quelquefois des chocs d'où résulte la lumière, Gontran de Kermer se trouvait à bord du navire qui portait M. Charles Brunelle.

Après avoir reçu la lettre de Mademoiselle de Roberval, M. de Kermer désespéré, ne songeant plus qu'à cette fatalité qui le séparait de la femme aimée, se jeta sur la seule alternative qui lui restât, retrouver l'officier de marine. Il sut que ce dernier était quelques mois auparavant en Amérique et il se décida à s'embarquer pour le nouveau continent. Le hasard fit qu'il prit passage sur le navire que commandait l'homme dont il allait chercher la trace.

M. de Kermer et M. Brunelle s'étaient souvent rencontrés autrefois chez Georges de Roberval. Leur amitié pour ce dernier avait créé entre eux un courant de

sympathie dont ils gardaient le meilleur souvenir. Ce fut donc avec un sentiment de joyeuse surprise que Gontran retrouva sitôt le lieutenant qui de son côté ne s'attendait pas à cette heureuse rencontre.

Le soir même du jour du départ, au moment où la terre de France s'évanouissait lentement au loin, tous deux se rejoignirent et se prirent à causer du passé, de Paris, de tout ce qu'ensemble ils avaient connu près de trois ans plus tôt.

Gontran ne tarda pas à entamer le sujet de son voyage. Il fit au lieutenant le récit de son séjour au château d'Yvonic; il lui dit son amour pour Mademoiselle de Roberval et les obstacles qu'il avait rencontrés à la réalisation de ses vœux.

— Henri de Forgues, fit le lieutenant, a assassiné Georges, et j'ai été moi-même témoin du crime. Seulement je ne m'explique pas ce qui a pu pousser ce misérable à vous accuser auprès de Mademoiselle de Roberval.

— C'est ce que je n'ai pu comprendre.

— Mais dites-moi, reprit le lieutenant, le désir de savoir le secret que je viens de vous révéler, est-il bien le seul motif de votre voyage ?

— Que voulez-vous dire ?

— Le départ de Mademoiselle de Roberval n'a-t-il pas influé sur votre détermination ?

— Mademoiselle de Roberval ?.....

— Oui, qui est avec le vice-roi en route pour le Canada.

—Oh ! ce serait trop de bonheur !.....

—C'est pourtant la vérité, ajouta M. Brunelle.

Et il apprit à M. de Kermer la mort du Comte Yvon qui avait laissé la jeune fille sous la tutelle du marquis de LaRoque, et le voyage que Mademoiselle de Roberval avait accepté de faire au Canada.

La soirée était déjà avancée quand le lieutenant et M. de Kermer se séparèrent. La nuit était noire, une nuit sans lune, sans étoiles. A l'arrière du navire, la mer s'illuminait de lueurs phosphorescentes. Le bonheur entraît à flots dans l'âme de Gontran qui se berçait de l'espoir d'une prochaine rencontre.

La traversée dura près de deux mois. Ce ne fut qu'aux premiers jours de juin que les navires de l'expédition se rejoignirent sur les côtes de Terre-Neuve, au havre St-Jean.

Aussitôt qu'il put traverser d'un bâtiment à l'autre, M. de Kermer fit prévenir Mademoiselle de Roberval de sa présence, par le lieutenant qui avait connu la jeune fille avant le départ. Bien que le marquis de LaRoque fût descendu à terre et que l'heure fût avancée, celle-ci voulut voir immédiatement le jeune homme.

Quelques instants plus tard, Gontran était aux genoux de Marguerite, plongeant ses yeux dans les siens, lui disant ses souffrances, ses espoirs, ses découragements.

—Me pardonnerez-vous, Gontran, lui répondait-elle, d'avoir douté de vous, d'avoir repoussé cette voix intérieure qui me disait que j'avais tort, de vous avoir éloigné quand je me sentais mourir de ne plus vous voir !

—Enfant ! reprenait-il avec toute son âme, je vous

bénis de ces souffrances pour la joie de vous retrouver. Je vous aime, comme on aime quand la vie s'ouvre rayonnante devant nos pas et que Dieu nous sourit d'en haut. Depuis notre séparation, je n'avais plus qu'une pensée, qu'une espérance, et, un jour, j'ai cru que tout était fini !.....

Longtemps il parla ainsi, racontant toute sa vie depuis leur séparation. Les heures s'écoulaient dans ces suaves expansions de leur amour.

Les douze coups de minuit tintèrent à la cloche de bord ; ils n'entendirent pas. Tout-à-coup un homme s'élança brusquement dans la cabine.

—Comment ! un étranger ici à cette heure !.....

Gontran se dressa devant le vice-roi, le regard éclatant d'indignation, révolté de cette grossière attaque :

—Que veut dire ceci ? demanda-t-il.

—Ceci veut dire que vous êtes chez Mademoiselle de Roberval, et que si elle consent à déshonorer le nom qu'elle porte, je suis là, moi, pour le défendre.

—Monsieur, je vous jure que Mademoiselle de Roberval est.....

—Je suis seul juge des actes de Mademoiselle de Roberval. Sortez d'ici, Monsieur !

Le jeune homme hésita ; sa poitrine se gonflait sous un sentiment de révolte :

—Vous commandez à bord et je dois obéir !..... Mais, ajouta-t-il en tendant la main vers la jeune fille, souve-

nez-vous, Monsieur, que cette femme est ma fiancée, et que si vous touchez à un seul cheveu de sa tête, je serai là pour la protéger !

Le vice-roi ne répondit pas. Il se tourna vers Marguerite qui fondait en larmes, et lui jeta rudement ces mots :

—Si c'est ainsi que vous entendez l'honneur des de Roberval, vous apprendrez bientôt qu'on se joue pas vainement de ceux qui sont chargés d'y veiller.

Et il sortit. Mademoiselle de Roberval s'affaissa par terre ; tout son corps se brisait sous le choc de la douleur :

—Mon Dieu, mon Dieu, sanglota-t-elle, pourquoi toujours frapper sur moi ?

Quelqu'un lui mit doucement une main sur l'épaule ; c'était le lieutenant Brunelle.

—Du courage, mon enfant, lui dit-il d'une voix douce comme celle de l'espérance.

VI

LE MONDE INVISIBLE

Quand on porte sa pensée vers les temps qui précéderent la découverte de l'Amérique, et que l'on songe à ces vastes solitudes alors inexplorées, on se sent pris d'admiration pour le spectacle que devait présenter cette partie du globe. L'industrie n'avait pas encore posé sa large empreinte sur les beautés primitives de l'Atlantide. Que la nature était grande, que tout était har-

monieux dans cet ensemble d'une création sublime ! Les forêts, les montagnes, les fleuves, les rochers, les plaines, tout portait intact son cachet virginal. Et à travers les murmures du vent et des eaux, on entendait partout des Bardes invisibles chanter la grandeur de chaque chose créée.

Plus tard, lorsque les hommes des vieux pays pénétrèrent dans ce continent, ils furent saisis de stupeur. L'aube qui éclaira leurs premiers pas dut être si calme, si pure ! La contemplation de ces espaces, tels que sortis de la main de Dieu, les frappa d'étonnement. Dans la pousse des arbres et des plantes, dans l'éclosion des nids et de fleurs, dans la puissante expansion d'une sève universelle, éclatait la force et la fécondité de cette terre nouvelle.

Jusqu'à cette époque, l'Amérique n'était habitée que par les enfants de la nature et les animaux sauvages. L'harmonie et la sereine majesté qui y régnaient de toutes parts n'avaient jamais été troublées, jamais une main impie n'avait profané la virginité du sol. A l'arrivée des découvreurs un long cri de révolte s'éleva d'un océan à l'autre ; l'aigle s'élança de son aire, le fauve se souleva dans son antre, les habitants des airs quittèrent leurs nids, les arbres se courbèrent sous un vent inconnu, et les fleuves et les rivières se gonflèrent dans leurs lits qui semblèrent trop petits pour les contenir.

Mais le pionnier du progrès s'avancait en maître, le front haut, attiré par l'ambition et fasciné par l'universelle magnificence de ce monde nouveau. De toutes les parties de l'Europe, depuis les régions glacées du nord jusqu'aux climats bénis du soleil, chaque nation envoyait son contingent à l'œuvre de la civilisation. Les races scandinaves d'abord, puis les Bretons, les

Normands, les Basques, traversèrent l'Atlantique. Alors commença la grande lutte des peuples dans le travail des découvertes ; ces intrépides enfants de la mer en furent les premiers combattants, et chacun d'eux eut son lambeau de gloire.

Pour les hommes d'outre-mer, la nouveauté des choses, la surprise de l'inconnu, l'étrangeté des lieux et surtout l'incomparable beauté de tout ce qu'ils voyaient, avaient un sens mystérieux, insaisissable. Leur intelligence s'arrêtait en face de l'ignorance qui avait tenu cachés, pendant des milliers d'ans, les domaines de l'Amérique aux autres habitants du globe. A cela venaient s'ajouter des faits surnaturels, inexplicables, que racontaient des personnes qui en avaient été les témoins. La superstition s'empara des idées, et la crainte parfois mais plus souvent l'imagination aidant, les marins peuplèrent certains endroits d'esprits fantastiques et de dieux du mal, et ils établirent tout un monde invisible qui aurait, jusques-là, présidé aux destinées de ce continent.

La tradition, l'histoire, les relations de voyage nous ont transmis les contes merveilleux qui faisaient, dans ces temps, l'effroi des voyageurs. Rien de gracieux et de sombre à la fois comme ces créations fantaisistes ou exagérées de l'esprit du moyen-âge, que le peuple conserve pieusement et qui font chez nous le charme des longues veillées d'hiver.

De nos jours, beaucoup de personnes, se renfermant dans un scepticisme ignorant et se retranchant derrière leur prétendu savoir de la réalité, appellent superstition tout ce qui touche à l'ordre surnaturel. Sans s'en apercevoir, elles nient les traditions de toute l'humanité, elles mettent de côté l'expérience des siècles et ridicu-

lisent des millions d'hommes qui ont cru, depuis la plus haute antiquité, aux relations de la terre avec le monde invisible.

De quel droit voudraient-elles enlever aux légendes du passé leur poésie et leurs charmes par la négation de l'existence des esprits. D'ailleurs, qui sait aujourd'hui ce qu'il y a de vrai ou de faux, de juste ou de surchargé dans ces récits d'un autre âge? Les Génies autrefois ont dû exister comme il en existe encore maintenant. Je ne veux pas ici parler des ridicules inventions que la peur et la sottise répandent trop souvent parmi les populations. La superstition est une erreur. Elle engendre le doute et conduit à l'affaiblissement de la foi. Le fatalisme vient de là; cette idée que tout ce qui nous arrive est décidé d'avance et qu'on ne saurait s'y soustraire, est anti-catholique. C'est donc à tort que l'on comprend généralement dans le mot superstition les manifestations du monde surnaturel. Ces manifestations se produisent rarement, mais il n'est pas possible de rejeter l'idée qu'il y a entre la terre et les Esprits des relations que nous ne pouvons expliquer, malgré la certitude que nous avons de leur existence.

Dans la nature, il y a un enchaînement frappant qui rattache toutes choses à l'homme,—les plantes, les animaux, les éléments. Quand la raison a parcouru l'ensemble parfait et harmonieux de la création, et qu'elle veut remonter plus haut, elle s'arrête brusquement en face de l'insondable. Elle s'étonne et cherche à comprendre ce qui est au-delà, dans cette immensité qui sépare le Créateur de la créature. Quelque chose lui dit que tout ne se termine pas là, et que si Dieu a fixé des limites à l'intelligence humaine, ce n'est pas une preuve qu'il n'existe rien en dehors de ce qui tombe sous les sens. Avant les merveilleuses révélations de

la science, qui eut cru que l'air fourmille d'insectes invisibles, qu'une simple goutte d'eau, perle limpide et transparente, contient des milliers d'êtres infiniment petits, que par delà les nuages les espaces sont parsemés d'astres et de globes innombrables auxquels l'œil ne peut atteindre et que la pensée a peine à concevoir.

L'âme, avide de connaître, veut résoudre le problème qui se présente à l'esprit. La raison étend ses ailes, prend son vol et va se perdre dans le vide. Il n'y a que deux moyens d'arriver à une solution : par la foi, ou par l'imagination.

La foi catholique tranche la question d'une manière simple et raisonnable en mettant entre Dieu et l'homme toutes les dominations du ciel. Mais pour les païens dont l'imagination veut continuer le travail de la raison, le seul moyen logique d'admettre quelque chose au-dessus de l'homme est de peupler les espaces d'esprits invisibles. C'est ce qu'ils ont fait depuis les temps les plus reculés, avec une différence quant à la puissance et à l'action de ces esprits selon les divers cultes et les différentes religions des peuples. Les uns ont créé des divinités auxquelles ils vouaient un culte d'adoration et faisaient des sacrifices. D'autres ont imaginé des intermédiaires entre la terre et les Dieux qui ne daignent pas s'abaisser jusqu'aux mortels. Les Génies se divisaient en puissances de la terre, de l'air, du feu et de l'eau, et les gnômes, les sylphes, les salamandres et les nymphes avaient des pouvoirs différents, selon les sphères qu'ils habitaient. Généralement, on leur attribuait une action bienfaisante sur l'humanité. Aujourd'hui encore, beaucoup de peuples conservent ces croyances.

Sans nous arrêter aux distinctions que nous venons

d'énumérer, et après avoir constaté que l'histoire de tous les temps et de tous les pays a témoigné de l'existence d'un monde invisible et de ses relations avec la terre, disons seulement qu'il est très facile d'admettre, à l'époque des premières découvertes en Amérique, un si profond sentiment de foi dans l'ordre surnaturel.

Les Génies d'alors, à ce que dit la légende, habitaient dans les forêts, sous les eaux, dans les entrailles de la terre, ou flottaient dans les airs. Le jour, on les entendait sans les voir. La nuit, ils apparaissaient, tantôt vêtus de blanc, sous la forme de monstres, ou bien encore comme d'immenses oiseaux nocturnes aux ailes enflammées et aux griffes de fer rougi. Ils n'avaient pas de palais. Les profondeurs des grands bois, les abîmes de la mer, les cavernes dans les rochers en tenaient la place. Une majesté farouche les entourait comme des dieux, la terreur fécondait le respect, et ils étaient grands avec le décor sublime que leur faisait une nature incomparable et les autels mystérieux sur lesquels ils sacrifiaient.

Un jour les brises de l'est leur apportèrent des bruits étranges; c'étaient des voix d'hommes inconnus qui s'avançaient vers leurs territoires dans des embarcations que le vent faisait glisser sur la mer. Ces hommes venaient, semblables à des rois, à la conquête du Nouveau-Monde.

Pour défendre leurs domaines menacés, les Génies se rassemblèrent aux bords du St-Laurent avec les puissances secrètes dont ils disposaient, ils dressèrent des embûches aux envahisseurs. Ceux-ci avaient pour eux le courage, l'audace, la volonté, l'ambition. Pendant longtemps ils luttèrent contre leurs invisibles adversaires, sans trêve, sans merci. Et quand enfin la civilisation eut diminué ces royautes de l'ombre et de l'inconnu, ce

qui en resta ne voulut pas quitter nos plages pour celles d'au-delà. Esprits et fantômes se groupèrent dans certains endroits qu'ils habitent encore maintenant. Nos belles légendes leur ont emprunté leur poésie, et nos populations gardent jalousement le respect des vieilles traditions et des croyances d'un autre âge.

LOUIS H. TACHÉ.

(*A continuer.*)

IDÉAL

Une taille souple et bien prise,
Un maintien digne et gracieux,
Une modeste et simple mise,
Un front pur et de longs cheveux.

Une bouche de forme exquise,
Un sourire doux et joyeux,
Des pieds et des mains de marquise
Et surtout, oh ! surtout, des yeux ;

Si beaux, si clairs, si pleins de flamme
Qu'on croit y voir rayonner l'âme
Dans son immortelle splendeur !

Ai-je vu cela dans un songe
Ou dans un livre ?... Est-ce un mensonge ?
Un souvenir ?... Réponds mon cœur !

J. D.

Montréal, juin 1881.

LES ACADIENS *

RÉSUMÉ HISTORIQUE

De même que l'histoire des Canadiens-Français, celle des Acadiens nous intéresse à plus d'un titre. À l'est et à l'ouest, au nord et au sud de l'Acadie, on rencontre en effet les ruines de nos forteresses et les descendants de ces intrépides français qui les premiers entreprirent la colonisation des provinces maritimes.

Déjà maîtres du Canada, les Français s'établirent dans la Nouvelle-Ecosse en 1528, époque à laquelle Henri IV y envoya le sieur de Monts dans le but de fonder une colonie. Emervillé de la beauté du pays, M. de Monts adressa à Henri IV un rapport des plus favorables ; et en 1603, le roi le nomma son lieutenant général au pays d'Acadie. C'est ainsi que furent désignées les provinces maritimes sous la domination française. Et de là le nom d'Acadiens donné aux français qui s'y établirent.

La première ville qu'ils fondèrent fut Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, dans la vallée de ce nom.

En 1606, le sieur de Pontrincourt obtint de M. de Monts la concession de la ville de Port-Royal, et continua l'œuvre de la colonisation. Mais, en 1613, les Anglais s'emparèrent de ce poste qu'ils réclamèrent

* L'intéressante étude que nous publions aujourd'hui est extraite d'un ouvrage que l'auteur doit publier bientôt.

comme faisant partie des territoires découverts par eux. Quelque temps après, Charles de Biencourt, fils de Poutrincourt, n'en revint pas moins à Port-Royal. Il mourut et la colonie, de nouveau attaquée par les Anglais, tomba en leur pouvoir en 1629.

Restituée à la France en 1632, grâce à l'énergie du cardinal Richelieu, la Nouvelle-Ecosse retomba au pouvoir des Anglais en 1710. Le traité d'Utrecht leur en garantit la possession en 1713; et depuis elle n'a pas cessé de leur appartenir.

L'île du Cap-Breton, qui avait été réservée à la France par le traité d'Utrecht, ne fut définitivement cédée à l'Angleterre que par le traité de Versailles (1763).

En 1639, les Français avaient fondé aussi des établissements dans le voisinage de la Baie-des-Chaleurs. En 1672, ils en avaient d'autres sur les bords de la rivière Miramichi et le long des côtes. Leur sort fut intimement lié à celui des autres acadiens.

Eh bien, ce furent ces Français que l'Angleterre ne parvint à soumettre à sa domination qu'après avoir commis à leur égard un acte des plus barbares.

En 1719, traqués, maltraités de tous côtés, sans appui, sans secours, quelques acadiens avaient fini par se soumettre, à la condition toutefois de ne jamais être appelés à prendre les armes contre leurs concitoyens les Français. Mais, en 1755, lorsque la guerre éclata de nouveau en Amérique entre l'Angleterre et la France, le gouvernement anglais, inquiet des sentiments patriotiques conservés par les Acadiens pour les Français, et redoutant un soulèvement de leur part, les expulsa en masse de la colonie et les dispersa aux quatre coins du

monde. Il nous faudrait écrire ici une page bien sombre de l'histoire d'une nation aujourd'hui amie. Et nous nous privons bien à regret de la narrer. Qu'il nous suffise de rappeler à nos lecteurs l'immortel poème de Longfellow, si propre à leur faire connaître le long martyr des Acadiens et à leur faire aimer ces fiers rejetons de la race française.

Lorsque la paix fut conclue, un certain nombre d'Acadiens parvinrent à rentrer dans la Nouvelle-Ecosse, dans l'Île du Prince-Edouard et dans le Nouveau-Brunswick. Ils se dispersèrent le long des côtes afin de ne pas être trop inquiétés, et vécurent ainsi, presque ignorés, du produit de la chasse et de la pêche.

C'est de ces différents groupes que descend la population française qui habite aujourd'hui les provinces maritimes.

A l'époque de la cession définitive de l'Acadie, en 1763, le nombre des Acadiens atteignait à peine quatre mille. Le recensement de 1881 en accuse 108,601 pour les trois provinces maritimes seulement, car il y en a d'autres qui vivent dans la province de Québec et dans quelques états limitrophes de la république voisine.

Voilà certes un développement encore plus phénoménal que celui des Canadiens-Français. Et il nous a paru intéressant de savoir ce qu'étaient devenus ces Français complètement isolés depuis plus d'un siècle et de la France et des Canadiens-Français au milieu de l'élément anglo-saxon qui, en 1881, ne comptait pas moins de 820,696 habitants.

A cet effet, nous avons parcouru les provinces maritimes en tous sens. Et, en faisant part à nos compa-

triotés de quelques-unes de nos impressions de voyage, nous espérons leur donner une idée suffisante de ce que sont les Acadiens de nos jours.



Dans le cours de l'été 1883, ayant pris passage à bord d'une goëlette afin de visiter quelques-unes des stations de pêche disséminées sur les côtes de l'Île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick, nous fûmes assaillis un jour par une violente tempête dans le détroit de Northumberland et jetés à la côte. Quelques hardis pêcheurs bravant la fureur des lames se portèrent à notre secours et nous offrirent l'hospitalité. Ces pêcheurs aussi courageux que généreux n'étaient autres que des Acadiens.

La nouvelle se répandit vite dans la petite colonie de pêcheurs établis sur ce point de la côte qu'un Français venait d'être sauvé. Et, quelques minutes après, nous nous trouvions entouré d'une trentaine d'acadiens dont la physionomie nous rappelait d'une façon frappante celle de nos pêcheurs de Concarneau ou de Granville.

Jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, il fallut leur parler de la France; tâche doublement agréable en pareille circonstance. Seule, la crainte de nous fatiguer les fit s'éloigner à regret. Ce fut à regret aussi que nous quittâmes ces braves gens.

Quelques jours plus tard, nous nous trouvions sur le pont du "Marion," bateau-à-vapeur qui suit le détroit de Canso aux rives boisées et majestueuses, et traverse

le merveilleux lac "Bras d'or," (Cap Breton). Après avoir rodé autour de nous pendant près d'une demie-heure, un homme s'approche et nous dit :

— "Vous êtes *françois* sans doute, monsieur ? On le voit *ben* à votre mine. Parlez-moi donc un peu de mon pays."

— "Comment de votre pays ?"

— "Eh oui ! *j'en venons* aussi de la France ; mon arrière grand père servait dans les gardes-françaises, ah ! nous l'oublions pas allez, notre pays !"

Trois semaines après, nous étions à Moncton causant en anglais avec plusieurs personnes, l'une d'elles interrompit la conversation pour nous féliciter en excellent français sur la manière dont nous parlions l'anglais. Nous crûmes d'abord à une plaisanterie de la part de cette personne qui s'empressa d'ajouter : "*Mais oui, monsieur, je voudrais parler l'anglais comme vous.*" Cette fois notre curiosité fut vivement excitée, car elle parlait très correctement l'anglais et avec un accent on ne peut plus britannique, et nous lui demandâmes pourquoi cette question : Oh ! nous répondit-elle, *au moins on ne douterait pas alors de mon origine française !*" C'était, nous en convenons, peu flatteur pour notre prononciation anglaise, mais à coup sûr nous goûtâmes sans réserve le plaisir de recueillir un aveu aussi naïf et aussi touchant de son affection pour la France.

Encore un Acadien séparé de la France depuis près de deux siècles !

FRÉDÉRIC GERBIÉ.

(A Continuer)

NOUVELLES SOIREEES CANADIENNES

COLLABORATEURS

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| L'HON. P. J. O. CHAUVEAU | M. J. C. TACHÉ |
| L'HON. A. B. ROUTHIER | M. L'ABBÉ BRUCHÉSI |
| L'HON. HECTOR FABRE | M. L'ABBÉ APP. GINGRAS |
| M. LOUIS H. FRÉCHETTE | M. L'ABBÉ J. C. LAFLAMME |
| M. A. D. DECELLES | M. THOMAS CHAPAIS |
| M. ARTHUR BUIES | M. J. A. POISSON |
| M. J. A. N. PROVENCHER | M. A. ACHINTRE |
| M. FAUCHER DE ST-MAURICE | M. A. N. MONTPETIT |
| M. OSCAR DUNN | M. ALP. LUSIGNAN |
| M. JOS MARMETTE | M. PASCAL POIRIER |
| M. NAPOLÉON LEGENDRE | M. J. DESROSIERS |
| M. BENJAMIN SULTE | M. J. É. PRINCE |
| L'HON. E. GÉRIN | M. ERNEST MARCEAU |
| M. ALFRED GARNEAU | M. GEO. LEMAY |
| M. L. P. LEMAY | M. JAMES PENDERGAST |
| M. J. TASSÉ | M. A. MICHEL |
| M. A. GÉLINAS | M. LS LUSSIER. |

DIRECTEUR :

M. LOUIS H. TACHÉ,

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT, OTTAOUA.

Les correspondances concernant la rédaction devront être adressées par la poste au Directeur de la Revue.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à MERCREDI, le CINQUIEME jour de MARS prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Halle d'Exercices Militaires, Québec," pour la construction et l'achèvement d'une

HALLE D'EXERCICES MILITAIRES A QUEBEC.

On pourra obtenir au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau de ce Ministère, à Québec, dans l'édifice du Bureau de Poste, des formules de soumission et le devis, à commencer de Vendredi, le 15 du mois courant.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs offres ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formules fournies, dont les blancs devront être convenablement remplis, et si elles ne portent leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque, *accepté*, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq par cent* du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
OTTAWA, 1er février 1881.